

# Qui a inspiré René Guénon ?

Réflexions, à la lumière de la théologie thomiste,  
sur l'influence spirituelle reçue lors de l'initiation

par Antoine de Motreff

## Introduction

Peut-on être guénonien et catholique ?

Il est indéniable que René Guénon (1886-1951) exerce une influence importante dans les milieux intellectuels qui se réclament, à tort et à raison, de la Tradition. Il suffirait pour s'en rendre compte de se référer au livre d'Éric Vatré, *La droite du Père. Enquête sur la Tradition catholique aujourd'hui*<sup>1</sup> : un tiers de ce livre est consacré à des disciples de Guénon<sup>2</sup>.

La question de la compatibilité des idées de René Guénon avec le catholicisme s'est posée dès le vivant de cet écrivain. René Guénon, d'origine catholique, a collaboré dans ses débuts à des revues de la France catholique et monarchique, comme *La France anti-maçonnique* (1913-1914) ou la *Revue universelle du Sacré-Cœur, Regnabit* (1925-1927)<sup>3</sup>. Les premiers à réagir furent les collaborateurs de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Mgr Jouin, et la joute se termina par « l'exil » volontaire de Guénon en Égypte à partir de 1930, où il se trouva plus libre de pratiquer l'ésotérisme musulman qu'il avait déjà embrassé secrètement dès 1912.

Par la suite plusieurs études parurent qui tendent à montrer que la pensée de

---

<sup>1</sup> — Éric VATRÉ, *La droite du Père. Enquête sur la Tradition catholique aujourd'hui*, Guy Trédaniel, 1994, 372 p. Voir sur ce livre les recensions parues dans les numéros 10 et 11 de la revue.

<sup>2</sup> — L'influence de Guénon ne se limite pas à la Tradition catholique. Il est devenu comme le docteur commun de la maçonnerie, du moins pour les francs-maçons en recherche d'un itinéraire spirituel. Son influence d'ailleurs déborde la maçonnerie et s'étend à une grande partie du mouvement ésotérique qui se ramifie en multiples écoles.

<sup>3</sup> — On trouvera des indications assez détaillées sur les rapports de Guénon avec les milieux catholiques dans le livre de Marie-France James, *Ésotérisme et christianisme autour de René Guénon*, Nouvelles Éditions Latines, 1981. Ce livre est intéressant pour ses documents, mais il n'est pas à mettre entre toutes les mains, car l'auteur, à la manière universitaire, s'abstient trop de juger.

Guénon n'est pas compatible avec la doctrine catholique. Signalons parmi les plus pertinentes celles de Lucien Méroz<sup>1</sup>, de Daniel Jacob<sup>2</sup> et de Jean Vaquié<sup>3</sup>. Ces études n'ont pas empêché la pensée de Guénon de continuer à progresser dans certains milieux catholiques.

On voit par exemple un sociologue comme Émile Poulat donner un entretien de plus de 12 pages dans une sorte de « somme » sur René Guénon<sup>4</sup> où il se montre assez favorable à certains aspects du guénonisme et où il fait des rapprochements étranges entre le cardinal Pitra et la pensée de Guénon.

Jean Hani, dont les livres sur le symbolisme ont même fait les honneurs des tables de presse de certains milieux très proches de Mgr Lefebvre, se plaint aussi de l'incompréhension des milieux catholiques qui n'acceptent pas, comme lui-même, la pensée du maître :

« (...) Les milieux qui devraient le plus être attentifs au message de Guénon se trouvent être ceux qui lui sont le plus fermés et, quand ils le connaissent, le plus hostiles : nous voulons dire, bien sûr, les milieux religieux et, tout particulièrement, catholiques. Au fur et à mesure que l'œuvre de Guénon gagne de l'audience, elle est en butte aux critiques de plus en plus violentes de ces milieux. Violentes et, disons-le nettement, injustes et parfois odieuses. En effet, hormis d'honorables exceptions — tel l'ouvrage d'Andruzac, qui est un effort honnête pour aborder et tenter de comprendre la position de Guénon du point de vue de la théologie catholique, ou, bien entendu, l'œuvre posthume de l'abbé Stéphane, — ce que nous lisons en ce genre est à la fois affligeant et révoltant. Affligeant, parce que les auteurs semblent bien n'avoir rien compris à l'œuvre de Guénon et faire perpétuellement des contresens dans l'interprétation de ce qu'il écrit ; révoltant, parce que ces censeurs sont animés par un parti pris fanatique qui se manifeste par une hargne mal contenue<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> — Lucien Méroz, *René Guénon ou la sagesse initiatique*, Plon, 1962, 245 p.

<sup>2</sup> — Daniel Jacob, « René Guénon : une super-religion pour initiés », *Permanences* 34 de novembre 1966, p. 31-62.

<sup>3</sup> — Jean Vaquié, diverses études parues dans *Lecture et Tradition* (BP 1 – 86190 Chiré-en-Montreuil), par exemple les numéros 76, 79, 82 et 167, et dans les *Cahiers de la Société Augustin Barruel* (62 rue Sala – 69002 Lyon), par exemple le numéro 25, seul disponible actuellement, qui contient la liste des études parues précédemment.

<sup>4</sup> — *L'Herne René Guénon*, cahier dirigé par Jean-Pierre Laurant et Paul Barbanegra, Éd. de l'Herne, 1985, 459 p. A son interlocuteur qui se plaint de la violence des attaques de la RISS (*Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, revue catholique dirigée par Mgr Jouin qui lutta au début de ce siècle contre les sociétés secrètes) et de certains milieux catholiques dans la ligne de l'abbé Barbier (par exemple la Société Augustin Barruel) contre la Gnose, il répond que les « intégristes » sont à la fois hostiles à la pensée moderne et au symbolisme : ces pauvres « intégristes » n'ont décidément rien compris.

<sup>5</sup> — *L'Herne René Guénon*, p. 273-274. L'auteur va même jusqu'à se demander s'il n'y aurait pas un complot contre Guénon : « Au surplus, lorsqu'on considère ces libelles, en les collationnant, comme disent les érudits, on est frappé par la convergence et, souvent, l'identité des argumentations chez leurs auteurs, même à des dizaines d'années de distance et jusqu'au livre récent de Marie-France James ; de sorte qu'on peut se demander s'il n'existe pas, derrière tous ces gens, une inspiration unique qui orchestre, en quelque sorte, leurs élucubrations. » (*id*) Et il propose de chercher à faire le rapprochement entre guénonisme et catholicisme non pas en se plaçant au niveau doctrinal, mais par l'étude du symbolisme. Il y aurait certainement quelque chose à faire dans ce domaine, non pour tenter de se rapprocher de Guénon comme le propose Jean Hani, mais pour montrer comment il existe un vrai symbolisme catholique bien différent du symbolisme guénoniste. Jean Vaquié envisageait cette étude quand la mort l'a frappé, et nous espérons la reprendre un jour.

Même une revue proche de Mgr Lefebvre comme l'était *Itinéraires* en 1985 reproduisait, dans un article d'Yves Daoudal, le jugement très favorable de Noële Maurice-Denis Boulet :

« (...) Il paraît téméraire de régler son compte à Guénon en deux pages et demie, et de conclure que sa doctrine n'est rien d'autre que l'ancien gnosticisme : "Cette déformation grecque d'idées orientales mal comprises ne m'intéresse pas le moins du monde", disait Guénon à Maritain. Guénon, c'est un ennemi du gnosticisme, écrivait Noële Maurice-Denis Boulet. Il n'est pas possible ici de considérer le fond du problème. Si l'on veut avoir une idée du débat, et de la hauteur à laquelle il se situe, on se reportera à l'étude de Noële Maurice-Denis Boulet (docteur en théologie), publiée en 1962 par *La pensée catholique*. On y lit par exemple: "En dehors des questions de vocabulaire, impossibles à unifier, la position de Guénon, en métaphysique pure, était plus proche de la position thomiste qu'aucune position professée par des penseurs modernes, chrétiens ou non". »

Il est pourtant facile de voir, en se rapportant à l'article cité de *La pensée catholique*, que Noële Maurice-Denis Boulet cherche à défendre la mémoire de son vieil ami, le cher René Guénon comme elle l'appelle, et qu'il est imprudent de s'en remettre à cette seule autorité. Citons un passage de cet article qui en montrera le genre :

« J'ai sous les yeux un récit, déjà légendaire, de la mort de Guénon, rédigé en 1951 par un de ses amis : "(...) Le mal combattu s'est reporté sur la gorge et un abcès amena l'étouffement... Dans l'après-midi précédant la mort... il put, assis sur sa couchette, procéder à toutes les prières et à tous les rites d'un dernier *dhikr*. A travers toutes les écoles initiatiques d'Islam, il avait en quelque sorte totalisé sur lui l'initiation fragmentée dès longtemps (?). Le *dhikr* pratiqué était toujours épuisant. Dans les conditions présentes, l'effort était immense et une abondante sueur décollait de son front et de sa barbe blanche. La sueur avait une odeur de rose qui subsista jusqu'à la fin. Son dernier mot avant d'expirer fut le nom d'Allah." »

« Cher René Guénon ! "Initié", et "initié" tant et plus, nous ne le voyons pas là "immobile au centre de la roue cosmique", comme un "délivré dans la vie" grâce à la "réalisation métaphysique", ni comme un *sufi* parvenu définitivement à "l'identité suprême". Mais plutôt ce besoin de recourir, pour assurer son passage, à un dernier *dhikr*, comme un humble chrétien à la *commendatio animæ*, nous le montre *en devenir* jusqu'à son souffle ultime, "assoiffé" de ce Dieu qu'il avait refusé d'identifier à l'Amour. Métaphysicien hindouiste illuminé et subtil, il a droit, me semble-t-il, à notre respect ; mauvais chrétien, apostat même (et cela depuis sa première jeunesse), à notre pitié. Mais c'est en mystique musulman qu'il est mort, "mystique" malgré lui sans doute, et cela, joint à la dignité intacte de sa vie, lui donne droit à notre amour, réveille, à son sujet, notre fraternelle espérance <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> — Noële Maurice-Denis Boulet, « L'ésotériste René Guénon », *La pensée catholique* 80, 1962, p. 80.

Comme le livre de Lucien Méroz est introuvable, que l'étude de Daniel Jacob est difficile à se procurer et déjà ancienne, et que les études de Jean Vaquié ont été parfois injustement dépréciées<sup>1</sup>, il nous semble utile de nous pencher un peu sur cette question dans *Le sel de la terre*.

Nous voudrions montrer qu'il y a une opposition de fond, radicale, entre le guénonisme et le catholicisme, et que cette opposition ne se situe pas seulement au niveau des idées, mais au niveau de leur inspiration. Guénon n'est pas seulement un philosophe, un penseur dont la pensée est hétérodoxe, comme l'ont dit avec raison la plupart de ses contradicteurs catholiques. Le problème est beaucoup plus grave et sérieux. Guénon est en réalité un auteur spirituel qui propose une spiritualité prétendument supérieure à celle de l'Église catholique. Il expose à ses lecteurs bien plus que des réflexions plus ou moins étranges : il leur suggère de recevoir une initiation qui leur confèrera une influence spirituelle capable de les propulser bien au-delà du pauvre « salut » des chrétiens, jusqu'à la « réalisation spirituelle », à l'identification suprême avec l'absolu indifférencié.

Mais alors la question se pose de savoir quelle est la nature de cette influence spirituelle proposée par René Guénon. Existe-t-elle ? Et si oui, de quel esprit s'agit-il ?

### Un mot pour le lecteur guénonien

Notre étude ne voudrait pas s'adresser qu'aux lecteurs catholiques dont la plupart sont déjà plus ou moins convaincus de l'impossibilité d'être à la fois guénonien et catholique. Mais nous voudrions aussi, s'il est possible, atteindre les admirateurs de René Guénon, qu'ils soient d'ailleurs catholiques ou non.

Nous avons nous-mêmes subi, avant de connaître la doctrine thomiste, l'influence de René Guénon. C'est un auteur incontestablement intelligent, au style alerte, qui propose avec une grande autorité une pensée fortement cohérente. Par ailleurs ses critiques sur le monde moderne, ses quelques références à la philosophie scolastique sont bien capables de séduire des intelligences connaissant mal la vraie doctrine de l'Église. Et ce qui est le plus séduisant est précisément ce qui est le plus dangereux : à la différence de tant de philosophes de salon, « spéculatifs » pour employer le langage de Guénon, voici un « opératif », quelqu'un qui propose une vie spirituelle fortement intellectualisée et apparemment de haute qualité. Quand on est dégoûté du matérialisme et du sensualisme modernes, quand on a devant les yeux seulement la spiritualité sentimentale charismatique, ou la spiritualité de pacotille des théosophes et autres spiritistes contre lesquels Guénon réagit le premier, on peut être tenté par cette pensée.

---

<sup>1</sup> — On a vu certaines personnes connues comme défendant la Tradition catholique dans la ligne de Mgr Lefebvre s'en prendre violemment aux *Cahiers de la Société Augustin Barruel*, et à Jean Vaquié en particulier. En outre Jean Vaquié connaissait peu la théologie de saint Thomas, et il nous semble utile de le compléter sur ce point.

Nous estimons donc avoir quelque compétence pour aborder cette question, ayant lu tous les ouvrages de Guénon et plusieurs livres de ses plus importants disciples, ayant fréquenté pendant un temps les milieux guénoniens catholiques ou non catholiques, bref ayant connu le guénonisme de l'intérieur. Que les lecteurs guénoniens ne pensent donc pas trop vite que nous n'aurions pas la « qualification » pour faire cette étude, vu que nous ne serions qu'un catholique apte à comprendre seulement la pensée « exotérique » et incapable de pénétrer la vraie pensée du maître.

Ajoutons un mot sur le qualificatif de guénonien, ou de disciple de René Guénon, que nous employons. Nous savons que certaines personnes qui partagent en grande partie les idées de René Guénon refusent de se dire guénoniennes. Guénon, disent-elles, n'est que le représentant passager de la « Tradition <sup>1</sup> » non humaine. Ces personnes se diront « traditionalistes » sans plus.

Peu importe. Ce que nous voulons analyser ici, c'est la nature de l'influence spirituelle que René Guénon lui-même a subie et qu'il décrit dans ses ouvrages. A partir de là on peut facilement déduire s'il convient ou non de tenter une expérience spirituelle semblable à celle que Guénon a suivie, même si on refuse de se dire son disciple.

Nous allons voir dans un premier temps comment René Guénon présente lui-même l'influence spirituelle reçue dans l'initiation, et ensuite comment on peut tâcher d'en donner une interprétation dans la théologie thomiste.

## L'influence spirituelle vue par René Guénon

Bien que cette question soit traitée fréquemment par René Guénon dans ses œuvres, nous nous limiterons surtout à l'étude de deux ouvrages : *Aperçus sur l'initiation* <sup>2</sup> (dans la suite ASI) et *Initiation et réalisation spirituelle* <sup>3</sup> (dans la suite IRS).

Dans cette première partie, nous voudrions donner un résumé de la pensée de René Guénon de la manière la plus objective possible, conservant même la typographie (notamment l'emploi des capitales) utilisée par cet auteur <sup>4</sup>. Nous réservons la critique pour la deuxième partie. Le fait que nous nous abstenions ici de critiquer ne signifie donc pas que nous acceptons les théories exposées.

<sup>1</sup> — Nous écrivons ce mot entre guillemets, car il ne s'agit pas de la Tradition catholique, mais de la Tradition primordiale telle que Guénon l'entend. Nous ne discuterons pas ici ce concept de Guénon qui est une contrefaçon du concept catholique de révélation primitive.

<sup>2</sup> — René Guénon, *Aperçus sur l'initiation*, Villain et Belhomme – Éd. traditionnelles, Paris, 1973 (éd. corrigée).

<sup>3</sup> — René Guénon, *Initiation et réalisation spirituelle*, Villain et Belhomme – Éd. traditionnelles, Paris, 1974 (3<sup>e</sup> éd., réimpression).

<sup>4</sup> — René Guénon note avec une majuscule tous les mots qui ont rapport avec des états supra-individuels. Ainsi il écrira « Délivrance » avec une capitale, et « salut » avec une basse de casse.

La voie spirituelle proposée par René Guénon comprend trois conditions qui forment autant d'étapes :

« L'initiation implique trois conditions qui se présentent en mode successif, et qu'on pourrait faire correspondre respectivement aux trois termes de "potentialité", de "virtualité" et d'"actualité" : 1° la "qualification", constituée par certaines possibilités inhérentes à la nature propre de l'individu, et qui sont la *materia prima* sur laquelle le travail initiatique devra s'effectuer ; 2° la transmission, par le moyen du rattachement à une organisation traditionnelle, d'une influence spirituelle donnant à l'être l'"illumination" qui lui permettra d'ordonner et de développer ces possibilités qu'il porte en lui ; 3° le travail intérieur par lequel, avec le secours d'"adjuvants" ou de "supports" extérieurs s'il y a lieu et surtout dans les premiers stades, ce développement sera réalisé graduellement, faisant passer l'être, d'échelon en échelon, à travers les différents degrés de la hiérarchie initiatique, pour le conduire au but final de la "Délivrance" ou de l'"Identité Suprême". » (ASI, p. 34)

Analysons chacune de ces étapes ou conditions de l'initiation.

### La qualification

La première condition, la qualification, est déjà une condition qui distingue la voie initiatique de la voie mystique :

« Il est clair que le mystique doit avoir, lui aussi, une disposition naturelle spéciale, quoique entièrement différente de celle de l'"initiable", voire même opposée par certains côtés ; mais cette condition, pour lui, si elle est également nécessaire, est de plus suffisante ; il n'en est aucune autre qui doit venir s'y ajouter, et les circonstances font tout le reste, faisant passer à leur gré de la "puissance" à l'"acte" telles ou telles des possibilités que comporte la disposition dont il s'agit. Ceci résulte directement de ce caractère de "passivité" dont nous avons parlé plus haut : il ne saurait en effet, en pareil cas, s'agir d'un effort ou d'un travail personnel quelconque, que le mystique n'aura jamais à effectuer, et dont il devra même se garder soigneusement, comme de quelque chose qui serait en opposition avec sa "voie", tandis que, au contraire, pour ce qui est de l'initiation, et en raison de son caractère "actif", un tel travail constitue une autre condition non moins strictement nécessaire que la première, et sans laquelle le passage de la "puissance" à l'"acte", qui est proprement la "réalisation", ne saurait s'accomplir en aucune façon <sup>1</sup>. » (ASI, p. 29-30)

---

<sup>1</sup> — Il résulte de là, entre autres conséquences, que les connaissances d'ordre doctrinal, qui sont indispensables à l'initié, et dont la compréhension théorique est pour lui une condition préalable de toute "réalisation", peuvent faire entièrement défaut au mystique ; de là vient souvent chez celui-ci, outre la possibilité d'erreurs et de confusions multiples, une étrange incapacité de s'exprimer intelligiblement (Note de René Guénon.)

Il y a donc une différence profonde entre les deux voies, mystique et initiatique, la première étant passive tandis que la seconde est active :

« Dans le cas de l'initiation, au contraire, c'est à l'individu qu'appartient l'initiative d'une "réalisation" qui se poursuivra méthodiquement, sous un contrôle rigoureux et incessant, et qui devra normalement aboutir à dépasser les possibilités mêmes de l'individu comme tel. » (ASI, p. 18)

### L'initiation virtuelle

La deuxième étape de la réalisation initiatique est la plus importante. Il s'agit de la réception de l'influence spirituelle lors de l'initiation :

« L'initiation consiste essentiellement dans la transmission d'une certaine influence spirituelle. » (IRS, p. 46)

« Nous ne saurions mieux la caractériser [la transmission initiatique] qu'en disant qu'elle est essentiellement la transmission d'une influence spirituelle. » (ASI, p. 33)

« Pour que ce chaos puisse commencer à prendre forme et à s'organiser, il faut qu'une vibration initiale lui soit communiquée par les puissances spirituelles, que la Genèse hébraïque désigne comme les Élohim ; cette vibration, c'est le *Fiat Lux* qui illumine le chaos, et qui est le point de départ nécessaire de tous les développements ultérieurs ; et, au point de vue initiatique, cette illumination est précisément constituée par la transmission de l'influence spirituelle dont nous venons de parler. Dès lors, et par la vertu de cette influence, les possibilités spirituelles de l'être ne sont plus la simple potentialité qu'elles étaient auparavant ; elles sont devenues une virtualité prête à se développer en acte dans les divers stades de la réalisation initiatique. » (ASI, p. 34)

Nous disions que cette étape est la plus importante. En effet il peut arriver que les organisations initiatiques (nous en reparlerons plus loin) par suite d'une dégénérescence ne puissent plus conférer que cette initiation virtuelle. Toutefois elles continueront d'être le support de cette influence spirituelle et le travail initiatique pourra toujours être accompli :

« De là dérive immédiatement cette conséquence que même une organisation où il ne se trouverait plus à un certain moment que ce que nous avons appelé des initiés "virtuels" (et nous reviendrons encore là-dessus par la suite) n'en demeurerait pas moins capable de continuer à transmettre réellement l'influence spirituelle dont elle est dépositaire ; il suffit pour cela que la "chaîne" ne soit pas interrompue ; et, à cet égard, la fable bien connue de "l'âne portant des reliques" est susceptible d'une signification initiatique digne d'être méditée. » (ASI, p. 59)

Dans l'initiation il y a aussi transmission d'un enseignement, toutefois la

transmission de l'influence spirituelle reste l'élément principal :

« L'initiation est essentiellement une transmission, et nous ajouterons que ceci peut s'entendre en deux sens différents : d'une part, transmission d'une influence spirituelle, et, d'autre part, transmission d'un enseignement traditionnel. C'est la transmission de l'influence spirituelle qui doit être envisagée en premier lieu, non seulement parce qu'elle doit logiquement précéder tout enseignement, ce qui est trop évident dès lors qu'on a compris la nécessité du rattachement traditionnel, mais encore et surtout parce que c'est elle qui constitue essentiellement l'initiation au sens strict, si bien que, s'il ne devait s'agir que d'initiation virtuelle, tout pourrait en somme se borner là, sans qu'il y ait lieu d'y adjoindre ultérieurement un enseignement quelconque. » (ASI, p. 199)

### L'initiation effective

Si l'initiation virtuelle est l'étape décisive, on est encore loin d'atteindre le but proposé par René Guénon :

« Ce n'est certes pas que la première [l'initiation virtuelle] puisse être regardée comme négligeable, bien au contraire, puisque c'est elle qui est l'initiation proprement dite, c'est-à-dire le "commencement" (*initium*) indispensable, et qu'elle apporte avec elle la possibilité de tous les développements ultérieurs ; mais il faut bien reconnaître que, dans les conditions présentes plus que jamais, il y a fort loin de cette initiation virtuelle au moindre début de réalisation. » (IRS, p. 47)

Pour atteindre ce but il y a tout un travail à réaliser, dont l'un des plus importants consiste en la méditations des symboles :

« Les symboles sont essentiellement un moyen d'enseignement, et non pas seulement d'enseignement extérieur, mais aussi de quelque chose de plus, en tant qu'ils doivent servir surtout de "supports" à la méditation, qui est tout au moins le commencement d'un travail intérieur ; mais ces mêmes symboles, en tant qu'éléments des rites et en raison de leur caractère "non humain", sont aussi des "supports" de l'influence spirituelle elle-même. D'ailleurs, si l'on réfléchit que le travail intérieur serait inefficace sans l'action ou, si l'on préfère, sans la collaboration de cette influence spirituelle, on pourra comprendre par là que la méditation sur les symboles prenne elle-même, dans certaines conditions, le caractère d'un véritable rite, et d'un rite qui, cette fois, ne confère plus seulement l'initiation virtuelle, mais permet d'atteindre un degré plus ou moins avancé d'initiation effective. » (ASI, p. 199-200)

René Guénon signale aussi que l'influence spirituelle peut être attachée aux symboles et objets par une « consécration » :

« Signalons en passant, à propos de cette "vivification", si l'on peut s'exprimer



ainsi, que la consécration des temples, des images et des objets rituels a pour but essentiel d'en faire le réceptacle effectif des influences spirituelles sans la présence desquelles les rites auxquels ils doivent servir seraient dépourvus d'efficacité. » (ASI, p. 59, note 2)

Un autre moyen de progresser vers l'initiation effective est l'incantation, celle-ci étant à bien distinguer de la prière :

« L'incantation dont nous parlons, contrairement à la prière, n'est point une demande, et même elle ne suppose l'existence d'aucune chose extérieure (ce que toute demande suppose forcément), parce que l'extériorité ne peut se comprendre que par rapport à l'individu, que précisément il s'agit ici de dépasser ; elle est une aspiration de l'être vers l'Universel, afin d'obtenir ce que nous pourrions appeler, dans un langage d'apparence quelque peu "théologique", une grâce spirituelle, c'est à dire, au fond, une illumination intérieure qui, naturellement, pourra être plus ou moins complète suivant les cas. Ici, l'action de l'influence spirituelle doit être envisagée à l'état pur, si l'on peut s'exprimer ainsi ; l'être, au lieu de chercher à la faire descendre sur lui comme il le fait dans le cas de la prière, tend au contraire à s'élever lui-même vers elle. Cette incantation, qui est ainsi définie comme une opération tout intérieure en principe, peut cependant, dans un grand nombre de cas, être exprimée et "supportée" extérieurement par des paroles ou des gestes, constituant certains rites initiatiques, tels que le *mantra* dans la tradition hindoue ou le *dhikr* dans la tradition islamique, et que l'on doit considérer comme déterminant des vibrations rythmiques qui ont une répercussion à travers un domaine plus ou moins étendu dans la série indéfinie des états de l'être. Que le résultat obtenu effectivement soit plus ou moins complet, comme nous le disions tout à l'heure, le but final à atteindre est toujours la réalisation en soi de l'"Homme Universel", par la communion parfaite de la totalité des états, harmoniquement et conformément hiérarchisée, en épanouissement intégral dans les deux sens de l'"ampleur" et de l'"exaltation", c'est-à-dire à la fois dans l'expansion horizontale des modalités de chaque état et dans la superposition verticale des différents états, suivant la figuration géométrique que nous avons exposée ailleurs en détail (dans *Le symbolisme de la croix*). » (ASI, p. 169)

Remarquons en passant qu'un des buts avoués de René Guénon est de permettre aux francs-maçons (qui transmettent encore l'initiation virtuelle) de parvenir à l'initiation effective.

Après cette brève analyse de l'itinéraire spirituel de l'initié, revenons sur certains aspects pour bien préciser la nature de cette influence spirituelle.

### Nécessité d'un rattachement à une organisation initiatique

« Nous avons dit précédemment que l'initiation proprement dite consiste

essentiellement en la transmission d'une influence spirituelle, transmission qui ne peut s'effectuer que par le moyen d'une organisation traditionnelle régulière, de telle sorte qu'on ne saurait parler d'initiation en dehors du rattachement à une telle organisation. Nous avons précisé que la "régularité" devait être entendue comme excluant toutes les organisations pseudo-initiatiques, c'est-à-dire toutes celles qui, quelles que soient leurs prétentions et de quelque apparence qu'elles se revêtent, ne sont effectivement dépositaires d'aucune influence spirituelle, et ne peuvent par conséquent rien transmettre en réalité. Il est dès lors facile de comprendre l'importance capitale que toutes les traditions attachent à ce qui est désigné comme la "chaîne" initiatique, c'est-à-dire à une succession assurant d'une façon ininterrompue la transmission dont il s'agit ; en dehors de cette succession, en effet, l'observation même des formes rituelles serait vaine, car il y manquerait l'élément vital essentiel à leur efficacité. » (ASI, p. 53)

« Il faut que l'individu n'ait pas seulement l'intention d'être initié, mais qu'il soit "accepté" par une organisation traditionnelle régulière, ayant qualité pour lui conférer l'initiation, c'est-à-dire pour lui transmettre l'influence spirituelle sans le secours de laquelle il lui serait impossible, en dépit de tous ses efforts, d'arriver jamais à s'affranchir des limitations et des entraves du monde profane. Il peut se faire que, en raison de son défaut de "qualification", son intention ne rencontre aucune réponse, si sincère qu'elle puisse être d'ailleurs, car là n'est pas la question, et en tout ceci il ne s'agit aucunement de "morale", mais uniquement de règles "techniques" se référant à des lois "positives" (nous répétons ce mot faute d'en trouver un autre plus adéquat) et qui s'imposent avec une nécessité aussi inéluctable que, dans un autre ordre, les conditions physiques et mentales indispensables à l'exercice de certaines professions. En pareil cas, il ne pourra jamais se considérer comme initié, quelles que soient les connaissances théoriques qu'il arrivera à acquérir par ailleurs ; et il est du reste à présumer que, même sous ce rapport, il n'ira jamais bien loin (nous parlons naturellement d'une compréhension véritable, quoique encore extérieure, et non pas de la simple érudition, c'est-à-dire d'une accumulation de notions faisant uniquement appel à la mémoire, ainsi que cela a lieu dans l'enseignement profane), car la connaissance théorique elle-même, pour dépasser un certain degré, suppose déjà normalement la "qualification" requise pour obtenir l'initiation qui lui permettra de se transformer, par la "réalisation" intérieure, en connaissance effective. » (ASI, p. 39)

Quelles sont les organisations initiatiques valables en Europe aujourd'hui ? René Guénon est catégorique : il n'en reste que deux, la franc-maçonnerie et le compagnonnage :

« Des investigations que nous avons dû faire à ce sujet, en un temps déjà lointain, nous ont conduit à une conclusion formelle et indubitable que nous devons exprimer ici nettement sans nous préoccuper des fureurs qu'elle peut risquer de susciter de divers côtés : si l'on met à part le cas de la survivance possible de quelques rares

groupements d'hermétisme chrétien du moyen âge, d'ailleurs extrêmement restreints en tout état de cause, c'est un fait que, de toutes les organisations à prétentions initiatiques qui sont répandues actuellement dans le monde occidental, il n'en est que deux qui, si déchuës qu'elles soient l'une et l'autre par suite de l'ignorance et de l'incompréhension de l'immense majorité de leurs membres, peuvent revendiquer une origine traditionnelle authentique et une transmission initiatique réelle ; ces deux organisations, qui d'ailleurs, à vrai dire, n'en furent primitivement qu'une seule, bien qu'à branches multiples, sont le Compagnonnage et la Maçonnerie. Tout le reste n'est que fantaisie ou charlatanisme, même quand il ne sert pas à dissimuler quelque chose de pire ; et, dans cet ordre d'idées, il n'est pas d'invention si absurde ou si extravagante qu'elle n'ait à notre époque quelque chance de réussir et d'être prise au sérieux, depuis les rêveries occultistes sur les "initiations en astral" jusqu'au système américain, d'intentions surtout "commerciales", des prétendues "initiations par correspondance" ! » (ASI, p. 41)

### L'influence spirituelle a une origine « non humaine »

Par l'intermédiaire de la chaîne initiatique, l'initié reçoit une influence spirituelle dont l'origine est « non humaine » :

« Dans de telles conditions, il est facile de comprendre que le rôle de l'individu qui confère l'initiation à un autre est bien véritablement un rôle de "transmetteur", au sens le plus exact de ce mot ; il n'agit pas en tant qu'individu, mais en tant que support d'une influence qui n'appartient pas à l'ordre individuel ; il est uniquement un anneau de la "chaîne" dont le point de départ est en dehors et au-delà de l'humanité. C'est pourquoi il ne peut agir en son propre nom, mais au nom de l'organisation à laquelle il est rattaché et dont il tient ses pouvoirs, ou, plus exactement encore, au nom du principe que cette organisation représente visiblement. Cela explique d'ailleurs que l'efficacité du rite accompli par un individu soit indépendante de la valeur propre de cet individu comme tel, ce qui est vrai également pour les rites religieux. » (ASI, p. 58)

C'est pourquoi les rites qui transmettent cette influence spirituelle, tout comme les symboles qui servent aussi à la développer, sont aussi d'origine « non humaine » :

« L'on peut remarquer à ce propos que, en fait, il n'existe pas de formes rituelles traditionnelles auxquelles on puisse assigner comme auteurs des individus déterminés. Il est facile de comprendre qu'il en soit ainsi, si l'on réfléchit que le but essentiel et final de l'initiation dépasse le domaine de l'individualité et ses possibilités particulières, ce qui serait impossible si l'on en était réduit à des moyens d'ordre purement humain ; de cette simple remarque, et sans même aller au fond des choses, on peut donc conclure immédiatement qu'il y faut la présence d'un élément "non

humain”, et tel est bien en effet le caractère de l’influence spirituelle dont la transmission constitue l’initiation proprement dite. » (ASI, p. 42)

« Nous disions tout à l’heure que l’initiation doit avoir une origine “non humaine”, car, sans cela, elle ne pourrait en aucune façon atteindre son but final, qui dépasse le domaine des possibilités individuelles ; c’est pourquoi les véritables rites initiatiques, comme nous l’avons indiqué précédemment, ne peuvent être rapportés à des auteurs humains, et, en fait, on ne leur connaît jamais de tels auteurs, pas plus qu’on ne connaît d’inventeurs aux symboles traditionnels, et pour la même raison, car ces symboles sont également “non humains” dans leur origine et dans leur essence <sup>1</sup>. » (ASI, p. 57)

### L’influence spirituelle n’a rien de magique

Pour René Guénon, cela ne fait pas de doute : l’initiation se réalise à un niveau spirituel, donc par définition supérieur à celui de la magie qui se réalise au niveau psychique <sup>2</sup> :

« Ajoutons encore incidemment, avant de passer à un autre aspect de la question, que cette transmission, comme d’ailleurs nous l’avons déjà fait remarquer expressément, n’a et ne peut avoir absolument rien de “magique”, pour la raison même que c’est d’une influence spirituelle qu’il s’agit essentiellement, tandis que tout ce qui est d’ordre magique concerne exclusivement le maniement des seules influences psychiques. Même s’il arrive que l’influence spirituelle s’accompagne secondairement de certaines influences psychiques, cela n’y change rien, car ce n’est là en somme qu’une conséquence purement accidentelle, et qui n’est due qu’à la correspondance qui existe forcément toujours entre les différents ordres de réalité. » (IRS, p. 49-50)

René Guénon professe un certain mépris pour ceux qui recherchent ces pouvoirs magiques. C’est là un défaut des Occidentaux trop attachés aux phénomènes. La magie, comme tout ce qui est d’ordre phénoménal, nous laisse dans notre état individuel, tandis que le travail initiatique a pour objectif (nous y reviendrons) de dépasser notre individualité et de nous faire accéder à l’Universel :

« Il y a là trop souvent l’illusion qui consiste à prendre pour “supérieur” ce qui ne l’est pas véritablement, simplement parce qu’il apparaît comme plus ou moins extraordinaire ou “anormal”. Il nous faudrait en somme répéter ici tout ce que nous avons déjà dit ailleurs de la confusion du psychique et du spirituel, car c’est celle-là qui est le plus fréquemment commise à cet égard ; les états psychiques n’ont, en fait,

---

<sup>1</sup> — Les organisations ésotériques islamiques se transmettent un signe de reconnaissance qui, suivant la tradition, fut communiqué au Prophète par l’archange Gabriel lui-même; on ne saurait indiquer plus nettement l’origine “non humaine” de l’initiation (Note de René Guénon.)

<sup>2</sup> — René Guénon professe la tripartition du monde en monde matériel, psychique (la vie animale) et spirituel.

rien de “supérieur” ni de “transcendant”, puisqu’ils font uniquement partie de l’état individuel humain. » (ASI, p. 25)

René Guénon note que l’influence spirituelle, à cause précisément de cette nature spirituelle, est insensible :

« Tout d’abord, nous devons écarter l’objection que certains pourraient être tentés de tirer du fait que le néophyte ne ressent aucunement l’influence spirituelle au moment même où il la reçoit ; à vrai dire, ce cas est d’ailleurs tout à fait comparable à celui de certains rites d’ordre exotérique tels que les rites religieux de l’ordination par exemple, où une influence spirituelle est également transmise et, d’une façon générale tout au moins, n’est pas davantage ressentie, ce qui ne l’empêche pas d’être réellement présente et de conférer dès lors à ceux qui l’ont reçue certaines aptitudes qu’ils ne pourraient avoir sans elle. » (IRS, p. 48)

Toutefois l’initié doit prendre peu à peu conscience de cette influence spirituelle, et en cela la voie initiatique est différente de la voie religieuse :

« Dans le domaine exotérique, il n’y a en somme aucun inconvénient à ce que l’influence reçue ne soit jamais perçue consciemment, même indirectement et dans ses effets, puisqu’il ne s’agit pas là d’obtenir, comme conséquence de la transmission opérée, un développement spirituel effectif ; par contre, il devrait en être tout autrement quand il s’agit de l’initiation, et, par suite du travail intérieur accompli par l’initié, les effets de cette influence devraient être ressentis ultérieurement, ce qui constitue précisément le passage à l’initiation effective, à quelque degré qu’on l’envisage. C’est là, du moins, ce qui devrait avoir lieu normalement et si l’initiation donnait les résultats qu’on est en droit d’en attendre. » (IRS, p. 48-49)

### La voie initiatique est bien différente de la voie religieuse

Nous venons de voir une différence au niveau de la prise de conscience de l’influence spirituelle. Nous avons déjà noté d’autres différences au niveau de la qualification (la voie mystique, c’est-à-dire la voie religieuse, est présentée comme passive, tandis que la voie initiatique est active) et au niveau de la prière (qui fait descendre une grâce tandis que l’incantation élèverait l’initié vers « l’Universel »).

Mais avant tout, Guénon note que les deux voies sont distinctes quant aux buts poursuivis. La religion vise à nous assurer le salut, et donc nous maintient dans l’état individuel humain, tandis que l’initiation a pour but de nous faire atteindre l’Identité Suprême avec l’Absolu inconditionné, la Réalisation, ce qui suppose le dépassement de l’état individuel et la prise de possession des états supérieurs à l’état humain :

« Mais il suffira, pour ce que nous envisageons présentement, de préciser que la religion considère l’être uniquement dans l’état individuel humain et ne vise

aucunement à l'en faire sortir, mais au contraire à lui assurer les conditions les plus favorables dans cet état même, tandis que l'initiation a essentiellement pour but de dépasser les possibilités de cet état et de rendre effectivement possible le passage aux états supérieurs, et même, finalement, de conduire l'être au-delà de tout état conditionné quel qu'il soit. » (ASI, p. 27)

Il ne s'agit pas seulement d'entrer en communication avec ces états supérieurs, ce qui pourrait à la rigueur se faire au moyen d'une grâce religieuse, mais de la prise de possession de ces états :

« Il résulte de là que, en ce qui concerne l'initiation, la simple communication avec les états supérieurs ne peut pas être regardée comme une fin, mais seulement comme un point de départ : si cette communication doit être établie tout d'abord par l'action d'une influence spirituelle, c'est pour permettre ensuite une prise de possession effective de ces états, et non pas simplement, comme dans l'ordre religieux, pour faire descendre sur l'être une "grâce" qui l'y relie d'une certaine façon, mais sans l'y faire pénétrer. Pour exprimer la chose d'une manière qui sera peut-être plus aisément compréhensible, nous dirons que, si par exemple quelqu'un peut entrer en rapport avec les anges, sans cesser pour cela d'être lui-même enfermé dans sa condition d'individu humain, il n'en sera pas plus avancé au point de vue initiatique ; il ne s'agit pas ici de communiquer avec d'autres êtres qui sont dans un état "angélique", mais d'atteindre et de réaliser soi-même un tel état supra-individuel, non pas, bien entendu, en tant qu'individu humain, ce qui serait évidemment absurde, mais en tant que l'être qui se manifeste comme individu humain dans un certain état a aussi en lui les possibilités de tous les autres états. » (ASI, p. 27-28)

Même l'union à Dieu recherchée par les mystiques est bien inférieure à la Délivrance, but de l'initiation :

« Certains seraient peut-être tentés de dire : comment pourrait-il y avoir pour un être une finalité plus haute que l'union à Dieu ? Tout dépend du sens dans lequel on prend le mot "union" ; en réalité, les mystiques, comme tous les autres exotéristes, ne sont jamais préoccupés de rien de plus ni d'autre que du salut, bien que ce qu'ils ont en vue soit, si l'on veut, une modalité supérieure du salut, car il serait inconcevable qu'il n'y ait pas aussi une hiérarchie parmi les êtres "sauvés". En tout cas, l'union mystique, laissant subsister l'individualité comme telle, ne peut être qu'une union tout extérieure et relative, et il est bien évident que les mystiques n'ont jamais conçu même la possibilité de l'Identité Suprême ; ils s'arrêtent à la "vision", et toute l'étendue des mondes angéliques les sépare encore de la Délivrance. » (IRS, p. 81-82)

Dès lors la finalité de la voie ésotérique est bien supérieure à celle de la voie religieuse, et le paradis chrétien peut apparaître comme une prison pour l'initié :

« Dès lors qu'il en est ainsi, l'exotérisme entendu dans son acception la plus large,

c'est-à-dire la partie de toute tradition qui s'adresse indistinctement à tous, ne peut leur proposer qu'une finalité d'ordre purement individuel, puisque toute autre serait entièrement inaccessible pour la plupart des adhérents de cette tradition, et c'est précisément cette finalité qui constitue le salut. Il va de soi qu'il y a bien loin de là à la réalisation effective d'un état supra-individuel, bien qu'encore conditionné, sans même parler de la Délivrance qui, étant l'obtention de l'état suprême et inconditionné, n'a véritablement plus aucune commune mesure avec un état conditionné quel qu'il soit. Nous ajouterons tout de suite que, si "le Paradis est une prison" pour certains comme nous l'avons dit précédemment, c'est justement parce que l'être qui se trouve dans l'état qu'il représente, c'est-à-dire celui qui est parvenu au salut, est encore enfermé, et même pour une durée indéfinie, dans les limitations qui définissent l'individualité humaine ; cette condition ne saurait être en effet qu'un état de "privation" pour ceux qui aspirent à être affranchis de ces limitations et que leur degré de développement spirituel en rend effectivement capables dès leur vie terrestre, bien que, naturellement, les autres, dès lors qu'ils n'ont pas actuellement en eux-mêmes la possibilité d'aller plus loin, ne puissent aucunement ressentir cette "privation" comme telle. » (IRS, p. 78-79)

Toutefois, dans la théorie des cycles professée par René Guénon, celui qui aura atteint le salut pourra lui aussi atteindre un état supra-individuel lors d'un autre cycle :

« L'homme ordinaire, qui ne peut pas atteindre actuellement à un état supra-individuel, pourra du moins, s'il obtient le salut, y parvenir à la fin du cycle humain. » (IRS, p. 81)

Toutefois il n'est pas possible de suivre la voie initiatique  
sans se rattacher en même temps à un « exotérisme »

Ce point est important et il est souvent peu connu. Pour René Guénon il n'est pas question de s'en tenir purement et simplement à la voie initiatique. Il faut en même temps pratiquer un exotérisme, ce qui concrètement se traduira le plus souvent par une pratique religieuse. Guénon lui-même pratiqua dans les dernières années de sa vie la religion musulmane :

« Abdel Wâhed Yahia, brun, grand, mince, les yeux très bleus, "vêtu de la façon la plus simple d'une galabieh et chaussé de babouches", [allait] quotidiennement à la mosquée du Seyidna el Hussein ou à celle du sultan Abu'l Ala pour y pratiquer le *dhikr*<sup>1</sup>. »

« Bien qu'il fût absolument ponctuel aux prières et aux rites d'Islam, les pontifes d'El Azhar n'étaient guère ses amis, non plus que de toutes les anciennes écoles initiatiques. Ses amis étaient, au Caire, les hommes de sa belle-famille laquelle est une

<sup>1</sup> — Lucien Méroz, *René Guénon ou la sagesse initiatique*, Plon, 1962, p 11.

famille de chérifs remarquable par son attachement traditionnel, toujours vivant et actif. Ce sont eux qui l'ont conduit au cimetière, après un bref passage à une mosquée de la ville que Guénon fréquentait <sup>1</sup>. »

En cela, René Guénon était fidèle à ses idées :

« [Les organisations initiatiques] ne sont pas véritablement [compatibles] avec l'absence d'exotérisme traditionnel. » (IRS, p. 73)

« Beaucoup semblent douter de la nécessité, pour qui aspire à l'initiation, de se rattacher tout d'abord à une forme traditionnelle d'ordre exotérique et d'en observer toutes les prescriptions ; c'est d'ailleurs là l'indice d'un état d'esprit qui est propre à l'Occident moderne, et dont les raisons sont sans doute multiples. Nous n'entreprendrons pas de rechercher quelle part de responsabilité peuvent y avoir les représentants mêmes de l'exotérisme religieux, que leur exclusivisme porte trop souvent à nier plus ou moins expressément tout ce qui dépasse leur domaine ; ce côté de la question n'est pas celui qui nous intéresse ici ; mais ce qui est plus étonnant, c'est que ceux qui se considèrent comme qualifiés pour l'initiation puissent faire preuve d'une incompréhension qui, au fond, est comparable à la leur, quoique s'appliquant d'une façon en quelque sorte inverse. En effet, il est admissible qu'un exotériste ignore l'ésotérisme, bien qu'assurément cette ignorance n'en justifie pas la négation ; mais, par contre, il ne l'est pas que quiconque a des prétentions à l'ésotérisme veuille ignorer l'exotérisme, ne fût-ce que pratiquement, car le "plus" doit forcément comprendre le "moins". » (IRS, p. 71)

« Si l'on veut construire un édifice, on doit tout d'abord en établir les fondations ; celles-ci sont la base indispensable sur laquelle s'appuiera tout l'édifice, y compris ses parties les plus élevées et elles le demeureront toujours, même quand il sera achevé. De même, l'adhésion à un exotérisme est une condition préalable pour parvenir à l'ésotérisme, et, en outre, il ne faudrait pas croire que cet exotérisme puisse être rejeté dès lors que l'initiation a été obtenue, pas plus que les fondations ne peuvent être supprimées lorsque l'édifice est construit. Nous ajouterons que, en réalité, l'exotérisme, bien loin d'être rejeté, doit être "transformé" dans une mesure correspondant au degré atteint par l'initié, puisque celui-ci devient de plus en plus apte à en comprendre les raisons profondes, et que, par suite, ses formules doctrinales et ses rites prennent pour lui une signification beaucoup plus réellement importante que celle qu'elles peuvent avoir pour le simple exotériste, qui en somme est toujours réduit, par définition même, à n'en voir que l'apparence extérieure, c'est-à-dire ce qui compte le moins quant à la "vérité" de la tradition envisagée dans son intégralité. » (IRS, p. 74)

Comme les disciples de René Guénon sont favorables à la tradition au niveau initiatique et ésotérique, ils se tourneront naturellement vers des formes exotériques

---

<sup>1</sup> — Noële Maurice-Denis Boulet, « L'ésotériste René Guénon », *La pensée catholique* 80, 1962, p. 80, note 1.



traditionnelles. Ce qui explique par exemple que les guénoniens<sup>1</sup> rechercheront les messes traditionnelles de préférence aux messes nouvelles.

### La vie de René Guénon

La vie de René Guénon est une illustration de son enseignement sur la voie initiatique. Citons-en quelques aspects qui nous aideront à formuler un jugement sur la nature de l'influence spirituelle reçue à l'initiation.

Pour ne parler que des organisations initiatiques certainement régulières<sup>2</sup>, et de ce qui est connu avec certitude, René Guénon en 1909 s'affilia à la loge Thébah (Grande Loge de France) et en 1912 il fut aussi initié au soufisme islamique sous le nom de Sheikh Abdel Wâhed Yahia par l'intermédiaire de John Gustaf Agélii.

Quant à l'enseignement qui lui permit de passer de l'initiation virtuelle à l'initiation effective, selon toute vraisemblance il le doit à de mystérieux Hindous. René Guénon confirma par la suite que « c'est à l'enseignement oral d'Orientaux qu'il "doit la connaissance qu'il possède des doctrines de l'Inde, de l'ésotérisme islamique et du Taoïsme aussi bien que celle des langues sanscrite et arabe" <sup>3</sup> ». Il semble que les relations avec les représentants de la tradition hindoue aient cessé à cause de la publication, en 1927, du livre *Le Roi du Monde*, livre qui aurait déplu par son indiscrétion<sup>4</sup>. René Guénon, qui avait pensé se retirer en Inde, choisira alors plutôt le monde islamique.

Si maintenant on cherche quelques aspects de la vie de René Guénon que l'on pourrait attribuer à cette influence spirituelle, nous pensons que l'on peut en retenir deux.

Tout d'abord, on peut remarquer que René Guénon fut dès le début en possession de toute sa doctrine. Dès ses premiers écrits, publiés lorsqu'il avait vingt-trois ans, on retrouve tous les éléments qu'il ne fera par la suite que répéter, expliquer inlassablement, pendant les quarante-deux années qui lui restaient à vivre :

« Il n'était guère possible de suivre son "évolution" au fil des événements de sa vie et en suivant l'ordre de parution de ses ouvrages. Car une telle évolution n'existe pas et Guénon présente le cas assez rare d'un esprit qui a fondu sur sa proie intellectuelle dès l'âge de vingt-trois ans et n'a fait ensuite qu'inventorier plus en détails ces richesses acquises d'un seul coup <sup>5</sup>. » C'est à peine si on peut noter un ou deux points mineurs où

<sup>1</sup> — Une vingtaine de francs-maçons de la G.L.N.F. sont venus récemment assister, revêtus de leurs ornements maçonniques, à une messe traditionnelle avec indult (messe privée sur invitation), à l'occasion de la Saint-Jean (cf. *Courrier hebdomadaire de Pierre Debray* 1217, du 23/02/1995, p. 3).

<sup>2</sup> — Car Guénon fréquenta aussi dans sa jeunesse l'ordre martiniste ressuscité par Papus, l'église gnostique fondée par Jules Doinel, la loge symbolique Humanidad n° 240 (rite national espagnol transformée en loge-mère pour le rite de Memphis-Misraïm en 1908) et le rite primitif et originel swedenborgien : voir Lucien Méroz, *René Guénon ou la sagesse initiatique*, Plon, 1962, p. 29-32.

<sup>3</sup> — Lucien Méroz, *op. cit.*, p. 37-38.

<sup>4</sup> — Lucien Méroz, *op. cit.*, p. 42.

<sup>5</sup> — Lucien Méroz, *op. cit.*, p. 42.

René Guénon aurait changé d'avis <sup>1</sup>. Il est tout à fait exceptionnel qu'un écrivain fasse preuve d'une telle fixité.

Un autre aspect de la vie de René Guénon est remarquable : c'est son incompréhension radicale du catholicisme. Ce fait est d'autant plus étonnant que René Guénon est issu d'une famille catholique, qu'il a reçu une éducation catholique <sup>2</sup> et même de solides connaissances religieuses (en 1904, au collège Augustin-Thierry de Blois, il est le seul de sa classe à recevoir le prix d'instruction religieuse), et qu'il a été en relations étroites avec des personnes catholiques cultivées (par exemple le chanoine Ferdinand Gombault, ancien élève du Séminaire Français de Rome et docteur en philosophie de l'Académie Saint-Thomas avec qui il sera en relation régulière pendant plus de trente ans, Noël Maurice-Denis qui l'introduisit auprès de Jacques Maritain et du père Émile Peillaube, doyen de la faculté de philosophie à l'Institut catholique de Paris et fondateur de la *Revue de philosophie* d'inspiration thomiste, le père Félix Anizan, directeur de la revue universelle du Sacré-Cœur *Regnabit* à laquelle Guénon collabora de 1925 à 1927, etc.).

Pourtant, quand on lit ce que René Guénon écrit sur la religion catholique, on est frappé des erreurs de jugements qu'il commet. Il suffit de relire ce que nous avons cité ci-dessus sur la prière (René Guénon la présente comme incapable d'élever l'âme vers Dieu, ce qui est pourtant la définition du petit catéchisme), sur les mystiques (présentés comme purement passifs, alors qu'il ne saurait y avoir de vie mystique sans une solide ascèse et aussi sans la science du discernement des esprits <sup>3</sup>), ou sur la fin ultime (comme si la vision béatifique ne nous mettait pas dans un état [surnaturel] supérieur à l'état [naturel] des anges). Mais ce qui frappe surtout un lecteur catholique lorsqu'il lit René Guénon, c'est le silence concernant la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ, et la totale incompréhension qu'il montre à son égard <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> — Ainsi René Guénon aurait changé d'avis sur le bouddhisme qu'il considérait au début comme non traditionnel avant d'en admettre la validité.

<sup>2</sup> — Par exemple, de l'âge de 12 ans à l'âge de 15 ans, il fréquente un établissement religieux, l'école Notre-Dame des Aydes à Blois. On trouve de nombreuses indications sur les rapports de Guénon avec le catholicisme dans le livre de Marie-France James déjà cité.

<sup>3</sup> — Le docteur de la vie mystique, saint Jean de la Croix, s'il montre bien en effet que l'âme, quand elle entre dans la vie mystique, est passive par rapport à Dieu (*pasi divina* disait déjà Denys, la mystique consiste à pâtir les choses de Dieu), montre bien aussi le rôle du démon et la nécessité de se mettre sous l'influence de Dieu en évitant celle du démon. C'est cette science du discernement des esprits qui fait cruellement défaut à René Guénon.

<sup>4</sup> — A l'inverse, il faut reconnaître qu'il ne manifeste pas non plus d'hostilité vis-à-vis de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Église. On a l'impression que cela ne l'intéresse pas, qu'il se situe à un autre niveau, ésotérique. Jésus-Christ et son Église l'intéresseront à titre de symboles, capables de l'amener au-delà de ce qu'ils sont : il ne cherche pas à atteindre la personne de Jésus-Christ, mais l'Indifférencié, l'Absolu qui serait au-delà de Dieu. Voir aussi comment il utilise la croix non plus comme signe du salut, mais comme symbole des états multiples de l'être et de la Délivrance.

## Nature de l'influence spirituelle

Après avoir exposé l'enseignement de René Guénon sur l'influence spirituelle reçue à l'initiation et donné quelques renseignements sur sa vie capables d'illustrer cet enseignement, il nous reste à chercher, à la lumière de la théologie thomiste, quelle peut être la nature de cette influence spirituelle.

### Cette influence spirituelle n'est pas une grâce qui vient de Dieu

René Guénon, nous l'avons vu, assimile l'influence spirituelle à une grâce spirituelle. Ainsi il nous a présenté l'incantation comme « une aspiration de l'être vers l'Universel, afin d'obtenir ce que nous pourrions appeler, dans un langage d'apparence quelque peu "théologique", une *grâce spirituelle*, c'est à dire, au fond, une illumination intérieure qui, naturellement, pourra être plus ou moins complète suivant les cas ».

Cette influence spirituelle serait en quelque sorte pour lui une grâce supérieure à celle qu'on obtient ordinairement dans la vie religieuse : en effet elle fait pénétrer dans les état supérieurs, ce que ne fait pas la grâce religieuse ordinaire :

« Si cette communication doit être établie tout d'abord par l'action d'une influence spirituelle, c'est pour permettre ensuite une prise de possession effective de ces états, et non pas simplement, comme dans l'ordre religieux, pour faire descendre sur l'être une "grâce" qui l'y relie d'une certaine façon, mais sans l'y faire pénétrer. » (ASI, p. 27)

L'on ne saurait admettre cette explication de René Guénon. Tout catholique le comprendra aisément. Mais, comme nous ne nous adressons pas seulement aux lecteurs catholiques, donnons quelques brefs arguments. Chaque argument séparé serait décisif et nous les multiplions simplement parce que certains seront plus accessibles à l'un ou à l'autre.

La grâce « religieuse » est une participation à la nature divine<sup>1</sup>. On ne saurait imaginer quelque influence spirituelle qui lui serait supérieure.

Par ailleurs toute grâce, quel qu'en soit le degré, doit nous venir de Notre Seigneur Jésus-Christ, plein de grâce et de vérité, qui a rétabli le contact entre Dieu et l'humanité pécheresse. Mais, nous l'avons noté, René Guénon ignore complètement le rôle central joué par Jésus-Christ. Jamais il ne nous dit que cette influence spirituelle vient de Jésus-Christ. Or René Guénon nous a déclaré que l'initié, à la différence du mystique, comprenait le chemin qu'il emprunte. Il devrait donc savoir que son influence spirituelle

<sup>1</sup> — 2 P 1, 4. On voit que l'union à Dieu proposée par la religion catholique n'est pas une union tout extérieure, comme le disait plus haut René Guénon de façon embarrassée, mais une union tout intime à la *nature* même de Dieu.

est une grâce qui vient de la personne de Jésus-Christ, puisque tout mystique, et même tout chrétien, sait que toutes les grâces qu'il reçoit lui viennent de cette manière.

L'initiation, si elle était un rite qui confère la grâce, serait un sacrement. Mais il n'y a que sept sacrements<sup>1</sup> tous conférés par l'Église catholique. Il ne saurait y avoir un huitième sacrement, et encore moins un sacrement que l'Église ne connaîtrait pas.

On peut encore remarquer que pour Guénon l'influence spirituelle n'a pas pour finalité la vision béatifique : « Les mystiques n'ont jamais conçu même la possibilité de l'Identité Suprême ; ils s'arrêtent à la "vision", et toute l'étendue des mondes angéliques les sépare encore de la Délivrance. » (IRS, p. 81-82) Mais la grâce est essentiellement le germe de la vision béatifique. Si l'influence spirituelle ne nous conduit pas à la vision, c'est qu'elle est d'une autre nature que la grâce.

Dans la même ligne on pourrait dire que la grâce étant une participation de la vie trinitaire nous conduit peu à peu, quand on s'élève dans la vie spirituelle, à une plus grande perception du mystère de la sainte Trinité, jusqu'à parvenir, dans les septième demeures de sainte Thérèse d'Avila, à la perception intellectuelle de la présence trinitaire. Or René Guénon ignore complètement cet aspect du dogme chrétien, et il va terminer sa vie dans la pratique de l'islam (ésotérique et exotérique) qui nie explicitement ce mystère.

Nous avons aussi remarqué que Guénon avait une grande ignorance de tout ce qui concerne la religion catholique, malgré son éducation assez poussée sur ce point. Mais, si l'influence spirituelle était une grâce reçue de Dieu, elle tendrait à mieux faire connaître Dieu et son Royaume. Loin de l'aider à fortifier sa foi, l'influence spirituelle reçue par Guénon l'a poussé à apostasier et à pratiquer la religion musulmane<sup>2</sup>.

Nous avons enfin noté que pour René Guénon les deux seules organisations initiatiques qui peuvent transmettre cette influence spirituelle en Occident sont le compagnonnage et la franc-maçonnerie. Si vraiment la franc-maçonnerie était sous l'influence d'une grâce venant de Dieu, on ne comprendrait pas bien pourquoi elle s'acharne depuis plus de deux siècles à détruire l'Église catholique (par exemple elle a préparé la Révolution française anti-catholique, elle a été l'âme de la troisième république et de sa politique laïciste, etc.)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> — DS 1601 : « Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle n'ont pas tous été institués par Notre Seigneur Jésus-Christ ; ou qu'il y en a plus ou moins que sept (...) qu'il soit anathème. » Voir aussi DS 1310. Quant à prétendre que l'initiation pourrait subsister au titre de « sacrement de la Tradition primordiale », c'est méconnaître l'effet de l'incarnation et de la passion de Notre Seigneur : la Nouvelle Alliance a remplacé et supprimé toute l'ancienne économie du salut. Les cérémonies juives (et on peut dire la même chose analogiquement des cérémonies païennes) qui pouvaient être causes (*ex opere operantis*, par la foi du fidèle, et non pas *ex opere operato* comme les sacrements du christianisme) de la grâce, de telles cérémonies sont devenues d'abord *mortuae* (inefficaces) depuis la passion jusqu'à la destruction de Jérusalem, puis *mortiferæ* (apportant la mort) ensuite.

<sup>2</sup> — Certains « guénoniens » reprochent à Guénon cette attitude, disant que l'on doit vivre et mourir dans l'exotérisme où l'on est né. Ce que nous voulons montrer ici, c'est que l'influence spirituelle reçue par Guénon et la « Réalisation spirituelle » à laquelle il pensait être parvenu ne l'ont pas empêché de poser cet acte dont il n'a jamais donné par la suite le moindre signe de repentir.

<sup>3</sup> — Si certains pensent que la franc-maçonnerie est un canal devenu mauvais, mais qui continue de laisser couler un peu de « grâce », nous leur répondrons que c'est là encore méconnaître l'économie du salut voulu par Dieu. Notre Seigneur n'a fondé qu'une Église à laquelle il a donné tous les moyens du salut. Il serait vain de

Certains guénoniens pourraient peut-être nous objecter que l'influence spirituelle n'est pas une grâce venue de Dieu pour la bonne raison qu'elle vient de plus haut. En effet pour René Guénon, qui suit ici la philosophie hindouiste, il y aurait une « Réalité suprême » supérieure au Dieu personnel et créateur, appelée aussi Infini, Possibilité universelle, ou Tout universel. Au-delà de l'être il y aurait un Non-Être qui ne serait pas le néant, mais une sorte de sur-être indéterminé.

Cette objection provient de l'incompréhension dans le cadre de la philosophie hindoue de l'analogie de l'être. Dans la métaphysique thomiste, Dieu est à la fois l'Être suprême, l'Infini, celui qui contient tous les possibles et en qui se trouve toute réalité. Toutefois cet Être suprême doit être compris selon les lois de l'analogie, telle que nous l'exposons dans les articles sur l'existence de Dieu : les perfections des créatures se retrouvent en Dieu « formellement-éminemment ». Formellement, car l'être (puisque nous parlons ici de cette perfection) doit être attribué à Dieu au sens propre pour signifier une perfection positive <sup>1</sup> ; éminemment, parce que cette perfection se réalise en Dieu sous un mode éminent. Nous connaissons la formalité de cette perfection divine de manière positive, mais nous ne saisissons le mode infini sous lequel elle se réalise que de manière négative et relative <sup>2</sup>. Par conséquent c'est bien l'être qu'il faut attribuer à la Réalité suprême, et non pas le non-être comme le dit bien à tort René Guénon à la suite des philosophes hindous : toutefois cet être est bien différent du nôtre et on peut le dire en toute vérité infini.

### L'influence spirituelle est probablement une lumière angélique

Si l'influence spirituelle n'est pas une grâce qui vient de Dieu, il ne nous reste que deux solutions : ou bien elle n'est rien du tout, c'est-à-dire qu'elle ne serait que le produit de la suggestion ou de l'auto-suggestion ; ou bien elle est une influence venue d'un ange. En effet, au-dessus de l'homme il n'y a que Dieu ou les anges.

La première solution est toujours possible en théorie, et on peut souhaiter en effet que beaucoup de ceux qui se soumettent à la cérémonie de l'initiation ne reçoivent rien du tout. Mais il est quand même beaucoup plus probable que, lorsque les choses se

---

chercher en dehors de l'Église une source de grâce. Tout au plus peut-il y avoir en dehors de l'Église des sacrements volés à l'Église (comme le baptême), qui seront valides mais – pour les adultes – *infructueux* (donnant le caractère mais pas la grâce sacramentelle). Dans le cas de l'initiation, nous n'avons pas même un sacrement de la Nouvelle Alliance, donc c'est une cérémonie certainement nulle à tout point de vue sous le rapport de la grâce.

<sup>1</sup> — Quand nous disons que Dieu est, nous ne disons pas seulement que Dieu est la cause de l'être des créatures ou que Dieu est différent du non-être, mais nous lui attribuons une perfection, l'être, qui est quelque chose de positif et d'analogie à l'être des créatures : Dieu est par rapport à son être comme les créatures par rapport à leur.

<sup>2</sup> — De manière négative : l'être divin est différent de l'être des créatures. De manière relative : cet être divin est supérieur à l'être des créatures comme la cause par rapport à son effet.

passent « validement », le récipiendaire reçoive effectivement une « influence spirituelle d'origine non humaine ».

C'est l'avis des meilleurs connaisseurs de la franc-maçonnerie, comme Charles Nicoullaud, auteur de *L'initiation maçonnique*, préfacé par Mgr Jouin <sup>1</sup> :

« Je n'ai pas la prétention d'affirmer que les phénomènes de cette nature [une présence sentie de Satan] sont d'action journalière dans les ateliers maçonniques. D'abord, parce que la plupart de ceux qui composent les loges de différentes couleures seraient incapables d'en saisir la subtilité et de les comprendre. Ces manifestations passeraient inaperçues pour eux, et, même si on les leur signalait, ils se garderaient bien d'en admettre la réalité. Ensuite, parce que le surnaturel <sup>2</sup> ne court pas les loges, ni les chapitres, ni même les aréopages. Il lui faut des âmes déjà prédisposées par ailleurs.

« Ces faits extraordinaires sont le triste privilège de quelques-uns. Et ceux-là sont les supérieurs inconnus, comme on disait au dix-huitième siècle, de la secte. Agents directs de Satan, ils demeurent ses instruments, et c'est par eux qu'il pénètre et influe ses volontés mauvaises et destructives dans le sein des sociétés secrètes. Ce sont les prêtres de la Contre-Église. L'Église de Jésus-Christ a ses saints, Satan, qui se révèle partout comme le singe de Dieu, a ses initiés.

« Mais il y a, je crois, autre chose aussi. Lucifer a suggéré la création de sociétés secrètes et il les inspire ; elles sont le temple où il se complait, sa synagogue, sa demeure. Il est leur Dieu, connu pour quelques-uns, ignoré de la masse. Et cette domination surnaturelle s'exerce non seulement par les hommes qui ont passé un pacte avec lui, mais encore, d'une manière beaucoup plus générale, à l'aide de l'initiation où les adeptes reçoivent de véritables "sacrements" démoniaques.

« C'est par là que Satan arrive à faire naître cet état d'esprit particulier qui fait que tous les cerveaux des membres, appartenant aux sociétés secrètes, pensent de même à un moment donné sur une question soulevée. Ainsi éclatent tout à coup et se propagent facilement ces grands courants d'idées diaboliques comme la Révolution française, par exemple.

« Seul, abandonné à ses propres forces, l'esprit humain aurait bien pu soulever les projets de destruction révolutionnaire dans un coin du monde, mais il se serait montré incapable de leur donner l'universalité, l'internationalisme, d'y amener les classes les plus diverses de la société, de les conduire au succès au milieu des difficultés et des écueils, partout, avec une ténacité et une suite dont nous voyons aujourd'hui les résultats sur la terre entière ; pas un point ne reste indemne, et en tout lieu la révolte de l'esprit humain fait sentir ses néfastes effets. Cela dénote, à mes yeux, l'intervention d'une force ésotérique supérieure et surnaturelle.

« Existe-t-il quelque part, comme le pensent presque tous les anti-maçons, un

---

<sup>1</sup> — Charles Nicoullaud, *L'initiation maçonnique*, Perrin, Paris, 1931 (5<sup>e</sup> éd.).

<sup>2</sup> — L'auteur utilise ici et dans la suite le mot « surnaturel » dans un sens large pour désigner aussi ce qu'on nomme plus proprement le préternaturel diabolique (NDLR).

grand chapitre d'initiés, une puissance secrète chargée de donner le mot d'ordre et de diriger l'action ? Je n'en sais rien. Beaucoup d'écrivains l'ont répété ; c'est même l'opinion la plus générale parmi les catholiques qui s'occupent de ces questions. Ce n'est pas la mienne. Voici mes raisons : (...)

« En réalité, on n'a jamais vu le grand maître des sociétés secrètes ; c'est peut-être parce qu'il est de sa nature invisible.

« Pour moi, après avoir étudié l'action ésotérique de la secte, je crois ce rôle rempli par Satan, agissant directement sur les âmes de ses adeptes et les conduisant tous, petits et grands, là où il veut les mener.

« Et le plus fort est qu'il a le talent de faire nier son existence par ceux qui subissent le plus son influence. Cela est très subtil et très malin. Que nous parle-t-on de direction surnaturelle, diront les Maçons des Loges latines, nous ne croyons pas à l'au-delà ! Ce n'est point une raison, et, comme l'a si bien dit monseigneur l'évêque de Cahors : "Il est hélas ! plus d'une manière de servir le "mauvais", et certains sont ses esclaves qui ne croient pas en lui 1." 2 »

« On objecte que certains courants d'opinion ont nécessité un mot d'ordre. C'est exact. Mais point n'est besoin pour cela d'un comité directeur présidé par un grand maître. La formation initiatique des cerveaux, sous l'emprise satanique, suffit amplement pour l'expliquer.

« L'idée part d'une loge quelconque, d'un chapitre, d'une simple association, où elle a été émise par un initié. Aujourd'hui ici, demain là, peu importe. Transmise aux loges elle y trouve immédiatement, par suite de l'initiation, un terrain de culture favorable. Elle est accueillie, se développe, prend corps et se transforme en action, puis envahit quelquefois le monde !

« Mais combien, émises dans les mêmes conditions, ayant suivi semblable processus, restent en route improductives, soit que Satan les ait abandonnées de sa propre initiative, soit qu'il ne lui ait pas été permis d'en parfaire l'exécution, comme il l'aurait désiré. Il ne faut pas oublier que s'il était tout-puissant le monde n'existerait plus. Il est le grand destructeur.

« Telles sont, je crois, la genèse et la marche de l'action des sociétés secrètes. A mon avis, basé sur l'étude de l'occultisme et de la mystique, leur puissance et leur force s'avèrent comme la résultante de l'initiation diabolique, à tous les degrés 3. »

« "Cent maçons, vraiment initiés, c'est-à-dire animés de l'esprit maçonnique – s'ils sont dispersés sur toute la surface du globe –, agiront de la même manière et dans les mêmes circonstances contre les catholiques, sans que leur action ait été préméditée ou concertée et sans avoir reçu d'ordres de directeurs spirituels quelconques 4." »

1 — Lettre à monsieur l'abbé Barbier. *Les infiltrations maçonniques dans l'Église*, p. 8.

2 — Charles Nicoullaud, *L'initiation maçonnique*, Perrin, Paris, 1931 (5<sup>e</sup> éd.), p. 145-148.

3 — Charles Nicoullaud, *L'initiation maçonnique*, p. 151-152.

4 — Article de monsieur Jean Bidegain, sur le F. Blatin, *Liberté du Sud-Ouest*, 24 octobre 1911.

« Cela est vrai, et l'histoire non seulement de la franc-maçonnerie, dans les deux derniers siècles, mais aussi de toutes les sociétés secrètes, à travers les âges, en fournirait de nombreux exemples. Mais, alors que le rationalisme des loges ne veut voir là qu'un état d'esprit créé par la fréquentation régulière des ateliers, une étude plus approfondie de la question fait découvrir l'intervention certaine d'un être supranaturel produisant et déterminant à sa volonté ce même état d'esprit et cette similitude de pensée chez les adeptes, qui se sont mis directement ou indirectement sous sa direction.

« C'est là qu'est le véritable secret de l'action maçonnique. En effet, si la thèse exotérique posée par le F. Blatin, dans les paroles citées plus haut, était la seule vraie, il faudrait admettre que le fait se reproduirait pour toutes les autres associations. Par exemple : tous les prêtres, ayant reçu la même formation intellectuelle dans les séminaires, devraient penser de même dans des circonstances identiques. Tous les officiers sortant de Saint-Cyr ou de Polytechnique se conduiraient de façon semblable dans des cas pareils. Tous les anciens normaliens penseraient de même <sup>1</sup>. Or, on sait quelles divergences de vue produisent les diversités d'intelligence, de caractères, d'atavisme chez des individus ayant reçu la même culture scientifique ou morale.

« Il y a donc autre chose dans les sociétés secrètes. Un facteur nouveau, ou mieux très ancien intervient, non pas pour donner des conceptions semblables à tous les adeptes, mais pour imposer aux initiés une volonté et une direction uniques, qu'ignorent les simples membres des loges, mais que connaissent ces "initiés supérieurs" des hauts ateliers, et surtout les maîtres plus isolés qui, sans fréquenter régulièrement les chapitres ou les aréopages, dirigent en réalité, par la théurgie évocatrice, toutes les sociétés secrètes internationales <sup>2</sup>. »

On nous objectera peut-être que l'influence spirituelle pourrait provenir d'un bon

<sup>1</sup> — De fait il existe bien un certain esprit commun aux anciens élèves de Saint-Cyr, de Polytechnique ou de l'École normale. Cet esprit s'explique par le fait qu'on a vécu en commun un certain temps, qu'on a reçu un même enseignement, qu'on partage certains goûts, etc.

Dans le cas de la franc-maçonnerie, il peut bien y avoir un certain esprit de corps qui s'expliquerait de façon purement naturelle. Cependant cet esprit de corps n'explique pas tout, pense notre auteur, quand on considère les résultats obtenus par les loges, le « succès au milieu des difficultés et des écueils, [obtenu] partout, avec une ténacité et une suite dont nous voyons aujourd'hui les résultats sur la terre entière ; pas un point ne reste indemne, et en tout lieu la révolte de l'esprit humain fait sentir ses néfastes effets. Cela dénote, à mes yeux, l'intervention d'une force ésotérique supérieure et surnaturelle. » De fait, l'esprit que l'on trouve dans une grande école laisse la plus grande diversité au niveau des idées religieuses. Tandis que tous les francs-maçons de toutes les obédiences ont en commun une aversion singulière pour l'Église catholique (traditionnelle, s'entend). C'est pourquoi nous pensons que l'hypothèse de l'existence de cette force occulte proposée par Nicoullaud est juste, même si pour un certain nombre d'actions entreprises par la franc-maçonnerie il n'est pas besoin de faire appel à elle.

Il en est de même pour l'Église : un certain nombre d'actions entreprises par les chrétiens peuvent s'expliquer d'une manière naturelle, sans faire appel à une grâce surnaturelle. Mais, quand on considère l'Église dans son ensemble, « son admirable propagation, son éminente sainteté, son inépuisable fécondité en tous biens, son unité catholique et sa solidité invincible (Concile Vatican I, FC 95), on ne peut pas ne pas avoir la certitude d'une intervention divine (NDLR). »

<sup>2</sup> — Charles Nicoullaud, *L'initiation maçonnique*, pp. 159-162.



ange ou de l'âme d'un défunt.

Plusieurs des raisons qui nous ont fait repousser pour cette influence spirituelle la possibilité d'une grâce de Dieu valent aussi pour l'action d'un bon ange. En effet les bons anges sont les ministres de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ. S'ils agissent sur les hommes, c'est pour les conduire à Notre Seigneur et à son Église. Or la lutte contre l'Église est une constante de la franc-maçonnerie et des associations initiatiques en général, et le cas de Guénon nous a montré que l'initiation, loin de le conduire à mieux connaître la sainte Trinité, Notre Seigneur Jésus-Christ et son Église, l'avait conduit à une sorte d'hébétude intellectuelle à leur égard.

Quant aux âmes des défunts, leur action sur le monde d'ici-bas est exceptionnelle (ce qui n'est pas le cas des anges et des démons, note saint Thomas, car il est dans l'ordre de la Providence que les inférieurs soient dirigés par les supérieurs).

Par ailleurs, même si l'âme d'un défunt se manifeste ici-bas, son action restera une action humaine, tandis que nous venons de voir que l'activité de la maçonnerie dénote la présence d'une force préternaturelle. En ce qui concerne René Guénon, l'influence d'une âme du purgatoire serait bien insuffisante pour expliquer la sorte de science infuse qu'il a reçue, et son hébétude vis-à-vis de la religion catholique.

Enfin il faut remarquer que la plupart des cas de spiritisme, lorsqu'il y a réellement quelque chose de préternaturel, ne doivent pas être attribués aux âmes des défunts, mais au démon qui profite de cette superstition pour s'immiscer.

On objectera peut-être encore que René Guénon rejette l'explication que nous venons de donner d'une influence angélique. Mais il est facile de répondre que René Guénon se fait une idée très incomplète du monde angélique. On ne trouve pas dans son œuvre un traité de démonologie. En fait il semble s'en tenir à ce que la doctrine hindoue enseigne sur les *dévas* et les *asuras*, qu'il identifie aux anges et démons <sup>1</sup>.

La doctrine catholique est beaucoup plus complète et précise sur la nature des anges et leur pouvoir. Ainsi saint Thomas enseigne-t-il <sup>2</sup> que chaque ange connaît l'ensemble de la nature créée par Dieu : les choses, dit-il en reprenant la doctrine de saint Augustin, ont été créées par Dieu dans leur être propre et aussi dans l'intelligence des anges sous formes de *species*, d'idées. Par ces *species*, les anges connaissent l'ensemble de l'univers et même chaque créature en particulier. Et cette science angélique étant quelque chose de naturel demeure chez les anges déchus ou démons.

Les anges, ayant donc une intelligence bien supérieure aux hommes, peuvent illuminer les hommes. Il nous reste à examiner de quelle manière a lieu cette illumination

<sup>1</sup> — Voir par exemple René Guénon, *Symboles fondamentaux de la science sacrée*, Gallimard, 1962, p. 74-79. Il semble bien que pour Guénon les démons, transposition théologique des états inférieurs de l'être, agissent surtout dans le monde subtil et pour cette raison ne sont pas dangereux pour celui qui ne recherche que l'influence spirituelle : « Il n'y a qu'un domaine qui lui soit rigoureusement interdit [au diable], et c'est celui de la métaphysique pure [c'est-à-dire la voie de la "Réalisation" que prône Guénon]. » (René Guénon, *L'erreur spirite*, Villain et Belhomme – Éd. traditionnelles, Paris, 1972, p. 314) On comprend dès lors que Guénon se soit cru à l'abri des démons, pour son grand malheur.

<sup>2</sup> — Voir par exemple I, q. 57.

dans le cas d'un ange déchu, et nous verrons qu'elle correspond parfaitement à ce que Guénon dit de l'influence spirituelle reçue à l'initiation.

### Le démon peut-il illuminer l'intelligence humaine ?

Il s'agit là d'un point de doctrine assez mal connu et peu étudié, semble-t-il. Nous avons donc dû revenir à saint Thomas lui-même et collationner tous les lieux où il traite de cette question dans l'ensemble de son œuvre.

Il semble tout d'abord que saint Thomas lui-même refuse la possibilité d'une telle illumination : « Aux démons il n'appartient pas d'illuminer l'intellect, comme nous avons dit dans la première partie de cette œuvre <sup>1</sup>. » Et, quand on se rapporte au passage cité, on y lit : « Il ne peut y avoir d'illumination proprement dite dans les démons, parce qu'une telle illumination est la manifestation de la vérité en tant qu'elle a un ordre à Dieu qui illumine tout intellect <sup>2</sup>. »

Autrement dit, saint Thomas n'appellera pas une telle influence spirituelle des démons, si elle existe, une illumination proprement dite, parce que le démon ne veut pas par là nous dire la vérité qui nous conduira à Dieu. Mais il nous semble qu'on peut quand même l'appeler une illumination dans un sens large, car il y a, comme nous allons le voir, une vraie action de l'ange déchu sur l'intellect pour lui communiquer des connaissances et certaines lumières.

Si le démon ne peut manifester à l'homme ses connaissances par une illumination proprement dite, nous dit saint Thomas, il peut certainement le faire par une vision imaginaire ou sensible. C'est ainsi que le démon peut avoir ses prophètes, singes des vrais prophètes <sup>3</sup>.

Dans le cas d'une vision imaginaire, le démon forme des phantasmes <sup>4</sup> dans notre imagination <sup>5</sup> (non pas directement, car les anges pour saint Thomas ne forment pas directement les formes matérielles, mais indirectement en agissant sur l'organe et les humeurs).

Le démon peut encore agir d'une autre manière. Dans le *Commentaire des Sentences* saint Thomas explique que l'ange déchu peut agir par « illumination » sur nos phantasmes : « Le bon *ou le mauvais* ange peut révéler ce qu'il connaît en appliquant sa lumière à nos phantasmes, comme nous appliquons la lumière de l'intellect agent, afin que des intentions [c'est-à-dire des *species*] en soient formées dans l'intellect [possible] ; et plus la lumière est forte et parfaite, plus on formera des connaissances nombreuses et certaines. C'est pourquoi, avec des phantasmes éclairés par la lumière angélique, il se fait

---

<sup>1</sup> — II-II, q. 96, a. 1.

<sup>2</sup> — I, q. 109, a. 3.

<sup>3</sup> — II-II, q. 175, a. 5, ad 2.

<sup>4</sup> — Les phantasmes sont les images formées dans l'imagination à partir desquelles l'intelligence abstrait la nature des choses.

<sup>5</sup> — I, q. 111, a. 3 ; *De Veritate*, q. 11, a. 3.

une connaissance dans l'intellect possible humain à laquelle la lumière de l'intellect agent de l'homme ne suffirait pas, car elle est bien plus faible que la lumière de l'ange<sup>1</sup>. »

Cette illumination de l'ange des ténèbres est inférieure à ce que fait le bon ange, lequel peut imprimer sa lumière *directement* dans notre intellect et ainsi fortifier la lumière de l'intellect lui-même (le démon ne fait qu'éclairer les phantasmes)<sup>2</sup>. Si les démons n'impriment pas leur lumière directement dans notre intellect, bien qu'ils puissent le faire selon l'ordre naturel, c'est parce que notre intellect ainsi illuminé serait plus fort pour éviter d'être trompé<sup>3</sup>. Cela irait alors contre leur volonté de toujours nous tromper.

En résumé il y a deux manières pour le démon de nous communiquer intérieurement des connaissances : par la formation de phantasmes dans notre imagination, et par l'illumination des phantasmes qui sont déjà dans notre imagination (formés par nous-même de façon naturelle, ou formés par le démon).

Le point de départ d'une telle révélation diabolique peut très bien être la cérémonie de l'initiation. Dieu laisse au démon une certaine liberté d'agir dans ces cérémonies à cause de leur caractère superstitieux : il y a une invocation au moins implicite du démon chaque fois qu'on attend un effet spirituel d'une cause qui en soi ne peut la produire<sup>4</sup>.

On peut donc admettre que le démon exerce une influence spirituelle au cours de l'initiation. Nous avons ici la contrefaçon d'un sacrement. Toutefois ce « sacrement » ne donne pas de caractère, de marque indélébile donnant un pouvoir spirituel. Ainsi, pour saint Thomas, le signe de la bête dont il est question dans l'Apocalypse ne sera pas un pouvoir spirituel : il servira pour réaliser des actions humaines, comme acheter et vendre (tandis que le caractère sacramentel nous permet de nous conformer aux actions du Christ)<sup>5</sup>.

Il ne faudrait pas voir non plus dans ces cérémonies une cause qui fonctionnerait à chaque fois, *ex opere operato*, comme le pense René Guénon. Elles n'agissent que dans la mesure où Dieu le permet, en punition du péché de superstition.

Dans cette optique il ne nous semble pas qu'il faille attacher une telle importance à

<sup>1</sup> — 2 Sent. D. 7, q. 2, a. 2 : « *Angelus bonus vel malus ea quae cognoscit revelare potest per applicationem luminis sui ad phantasmata, sicut applicatur lumen intellectus agentis, ut ex eis quaedam intentiones in intellectu eliciantur ; et quanto lumen fuerit fortius et perfectius, tanto plures et certiores cognitiones elicientur. Et ideo ex phantasmatis illustratis lumine angelico resultat aliquorum cognitio in intellectu possibili hominis, ad quam eliciendam illustratio intellectus agentis humani non sufficeret, cum lumen eius sit debilius lumine angeli.* » Voir aussi 2 Sent. D. 8, q. 2, a. 5, ad 6.

<sup>2</sup> — I, q. 107, a. 2 ; I, q. 109, a. 3 ; 2 Sent. D. 8, q. 2, a. 5, ad 6 ; 2 Sent. D. 11, q. 1, a. 1, ad 6 ; *Quodlibetum* 9, q. 4, a. 5. Pour saint Thomas il est naturel que la volonté de l'homme soit mue immédiatement par Dieu, tandis que son intelligence est ordonnée par les (bons) anges : C.G. 4, c. 79 et 91.

<sup>3</sup> — *De Malo*, q. 3, a. 4 : « *Quamvis diabolus secundum ordinem suae naturae posset homini aliquid persuadere intellectum eius illuminando, sicut facit bonus angelus ; non tamen hoc facit, quia intellectus quanto magis illuminatur, tanto magis potest sibi cavere a deceptione, quam diabolus intendit.* » Saint Thomas confirme cela en *De Malo*, q. 16, a. 12.

<sup>4</sup> — Saint Thomas précise aussi que par de telles cérémonies on ne peut espérer acquérir une véritable science (ce qui exige une illumination proprement dite de l'intelligence), mais seulement recevoir la communication de certains éléments de science. Voir par exemple : II-II, q. 96, a. 1 ; *Quodlibetum* 12, q. 9, a. 2.

<sup>5</sup> — 4 Sent D. 4, q. 1, a. 1, ad 3.

la « chaîne » initiatique. Sans doute le fait de se rattacher à une organisation initiatique régulière rend le péché de superstition encore plus caractéristique, singeant en quelque sorte la transmission du pouvoir d'ordre de l'Église, mais rien n'empêche le démon d'agir aussi en l'absence de cette chaîne. Il semble bien que dans certaines sectes (par exemple les pentecôtistes) on a commencé à imposer les mains sans se rattacher à une organisation régulière existante.

D'ailleurs Guénon lui-même, bien qu'il recommande le rattachement à une organisation initiatique, reconnaît la possibilité d'initiation isolée. Dans un tel cas le développement initiatique sera plus difficile, note Guénon. Ce qui peut s'expliquer du fait qu'une organisation initiatique, outre l'initiation elle-même, procure un enseignement, des cérémonies, une « ambiance » favorable à l'activité du démon.

### Confirmation par le Docteur mystique

Ce que nous avons dit de la doctrine thomiste concorde parfaitement avec ce que nous dit le Docteur mystique. Pour saint Jean de la Croix, il convient de ne pas rechercher les communications surnaturelles par vision ou révélation, car « outre la difficulté qu'il y a à ne pas se tromper dans l'intelligence des paroles et des visions qui viennent de Dieu, il y en a ordinairement beaucoup parmi elles qui viennent du démon. D'une façon générale en effet, le démon imite les procédés et les rapports de Dieu avec l'âme ; il singe si bien ces communications, pour s'insinuer près d'elle comme le loup ravisseur revêtu de la peau de brebis qui entre dans le troupeau, qu'on a peine à le reconnaître. Il dit, en effet, beaucoup de choses qui sont vraies et conformes à la raison, ou qui se réalisent. Il est donc très facile de s'y tromper<sup>1</sup> ». Ainsi il convient d'être extrêmement prudent dans les voies spirituelles et de ne chercher l'union avec Dieu que par le moyen de la foi.

Ceux qui choisissent d'autres voies, surtout s'ils font un pacte implicite ou explicite avec le démon, comme c'est le cas dans l'initiation, tombent facilement sous son influence : « Il faut ajouter que le démon s'insinue souvent dans ce genre de paroles intérieures successives, surtout quand l'âme y a quelque inclination ou affection. Au moment où elle commence à se recueillir, le démon a coutume de lui offrir de nombreux sujets de digression ; il présente à l'entendement, par ses suggestions, des pensées ou des paroles pour la faire tomber en la trompant très habilement avec toutes les apparences du vrai. Telle est l'une des manières par lesquelles il se communique à ceux qui ont fait avec lui quelque pacte tacite ou formel. Il agit de la sorte avec certains hérétiques, et surtout avec les hérésiarques ; il remplit leur entendement de pensées et de raisons très subtiles, fausses, ayant les apparences du vrai, mais erronées<sup>2</sup>. »

Pour les âmes ainsi liées avec le démon, ce dernier peut même leur donner des

---

<sup>1</sup> — Saint Jean de la Croix, *La Montée du Carmel*, Livre II, chapitre 19, Seuil, 1947, p. 223.

<sup>2</sup> — Saint Jean de la Croix, *La Montée du Carmel*, Livre II, chapitre 27, Seuil, 1947, p. 284.

paroles substantielles, ce qui est pourtant le mode de révélation le plus élevé : « Ce malin esprit n'arrivera jamais à produire passivement dans une âme quelconque un effet substantiel de manière à graver en elle l'effet habituel de sa parole. J'excepte le cas où elle se serait donnée à lui par un pacte volontaire et où, la possédant en maître, il y imprimerait non des effets de bien, mais des effets pleins de malice. Dès lors que cette âme lui est unie par une perversité volontaire, il est très facile au démon d'imprimer en elle les effets de paroles pleines de perversité <sup>1</sup>. »

Avant de se lancer dans l'aventure spirituelle, il convient d'être prudent, car le démon est très puissant pour nous tromper. Il faut s'appuyer sur la foi pure, se confier autant que possible à un prudent directeur spirituel et connaître les règles du discernement des esprits <sup>2</sup>.

## Conclusion

Nous pensons donc que l'analyse que René Guénon fait de l'initiation est en partie exacte : l'initiation peut bien conférer une influence spirituelle d'origine non humaine, car elle constitue un pacte (au moins implicite) avec le démon. Cette influence s'exerce sur l'imagination, formant des phantasmes et les illuminant. Il y a donc une sorte d'illumination démoniaque, même s'il ne s'agit pas, dans le vocabulaire de saint Thomas, d'une illumination au sens strict, car une vraie illumination conduit toujours à nous donner la vérité et à nous rapprocher de Dieu.

Cette illumination démoniaque peut permettre à l'initié de connaître certaines choses qu'il ne pourrait connaître naturellement. Toutefois cette connaissance aura pour effet de l'éloigner de Dieu, de Notre Seigneur Jésus-Christ et de son Église. Elle est vis-à-vis des vérités de la foi le contraire d'une illumination : ce qui expliquerait l'extraordinaire hébétude de René Guénon par rapport à la religion catholique qu'il avait pourtant bien connue dans son enfance.

D'un point de vue moral, une telle initiation constitue un péché mortel contre la vertu de religion. Jusqu'à la réforme du Code de droit canonique, elle faisait encourir la peine d'excommunication (du moins dans le cadre de l'initiation maçonnique). Cette peine est supprimée dans le nouveau Code, mais le péché demeure, ainsi que le pacte implicite avec le démon.

Pour une personne qui aurait subi une telle initiation et qui se rendrait compte de son erreur, il lui faut soumettre sa faute au pouvoir des clés de l'Église dans le sacrement de pénitence. Cela suffit pour rompre le pacte implicite avec le démon (nous avons vu

<sup>1</sup> — Saint Jean de la Croix, *La Montée du Carmel*, Livre II, chapitre 29, Seuil, 1947, p. 294.

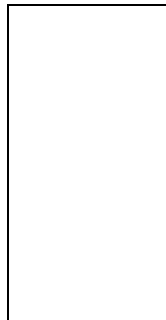
<sup>2</sup> — Parmi ces règles, signalons cet avis utile de saint Jean de la Croix : « (Le démon) inspire de la facilité et de l'empressement pour les actions qui ont de l'éclat ou de l'importance ; mais il n'inspire que de la répugnance pour les choses humbles. » *La Montée du Carmel*, Livre II, chapitre 28, Seuil, 1947, p. 289.

que l'initiation ne laisse pas de trace spirituelle indélébile comme l'est le caractère des sacrements). Dans certains cas, il se peut que Dieu, en punition de cette faute, laisse au démon un certain pouvoir sur le corps et les facultés du converti. Dans ce cas il convient d'user d'abord des moyens ordinaires de lutte contre le démon (assistance à la messe, pratique des sacrements, prière, pénitence) et, si ceux-ci s'avèrent inefficaces, on peut envisager l'emploi prudent des exorcismes de l'Église.

Ce que nous avons dit dans cet article concernant l'initiation reçue dans les organisations initiatiques du genre de la franc-maçonnerie est aussi valable pour certaines cérémonies superstitieuses comme le « baptême dans l'esprit » des communautés charismatiques. L'effet de l'intervention diabolique se manifeste d'ailleurs assez fréquemment par l'obtention de « pouvoirs » ou le fait de parler des langues étrangères.

On retrouve ce geste de l'initiation par imposition des mains dans beaucoup de sectes et de mouvements qui constituent ce qu'on appelle le *New-Age*. On ne saura jamais mettre assez en garde contre de telles pratiques.

Terminons cet article en encourageant les lecteurs à la prière envers les bons anges. C'est par eux que le bon Dieu nous protégera de l'influence malfaisante de ces cérémonies initiatiques qui font sortir les démons de l'enfer pour perdre les âmes. Prions ces anges d'ouvrir les yeux à ceux qui se sont laissé impressionner et influencer par l'œuvre de René Guénon, et de donner aux pasteurs de l'Église force et courage pour s'opposer à ces erreurs.



Le diable dans le  
jeu de tarot

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**